

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

MODIFICATION DES COMPORTEMENTS FAMILIAUX ET REPRODUCTION DE LA FORCE DE TRAVAIL

Pierre SURAULT
(Université de Limoges, France)

Dans les pays industrialisés, quel que soit le type de famille, celle-ci reste le lieu privilégié de la reproduction de la force de travail, même si, de plus en plus, elle s'est trouvée dépossédée d'une grande part de ses fonctions par des institutions diverses, notamment scolaires et médicales. A cette fonction économique fondamentale s'ajoutent d'autres fonctions, comme celle de la reproduction sociale et idéologique, sa fonction affective ou sa fonction de production, rendue de plus en plus rare par le développement du salariat (1).

Le renouvellement -ou "élargissement"- de la force de travail se réalise par la procréation, l'éducation, la formation et l'entretien quotidien (nourriture, vêtements, logement, loisirs, hygiène, soins...) des enfants jusqu'à leur intégration dans la production où leurs capacités physiques et intellectuelles ainsi acquises seront mises en oeuvre sous la forme du travail (reproduction élargie). La reproduction simple s'effectue par l'entretien quotidien de la force de travail des actifs.

Dans la famille pré-capitaliste, où production et reproduction constituaient un tout indissociable, la quasi-totalité des tâches de reproduction était assurée au sein de la famille, en liaison avec l'environnement immédiat. Dans la famille capitaliste, ou plus précisément dans la famille du salariat, la famille assure une part de plus en plus réduite de ces tâches, par l'intermédiaire essentiellement du travail domestique.

Avant de nous demander dans quelle mesure et de quelle façon interagissent les modifications des comportements familiaux et les nouvelles modalités de reproduction de la force de travail, nous ferons un bref rappel historique de la constitution de la famille en un lieu contrôlé de la force de travail.

Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, en France, le capitalisme industriel a commencé à fonctionner par une exploitation forcée de la main-d'oeuvre disponible (appel aux femmes, aux enfants en bas âge et aux travailleurs d'origine agricole, durée du travail très élevée, bas salaires, conditions de travail très pénibles, etc...). Le résultat en fut une forte dégradation de la force de travail et des conditions de sa reproduction avec l'accroissement spectaculaire dans les villes ouvrières, de la morbidité et de la mortalité, de la misère (logements surpeuplés, hygiène insuffisante, ...) et les risques d'insoumission dont témoignaient périodiquement les soulèvements ouvriers.

(1) Voir SURAULT (P.) : "Les transformations du modèle familial et de ses fonctions socio-économiques" in : Le droit non-civil de la famille. ouvr. Coll., PUF, 1983.

Alarmée par cette situation, la bourgeoisie capitaliste mit progressivement en place, avec l'aide de l'Etat dans la deuxième moitié du siècle, un dispositif de contrôle de la reproduction de la force de travail visant à en améliorer la "qualité" et la docilité. Ce dispositif s'est appuyé sur la reconstitution de la famille ouvrière sur le modèle bourgeois, par son cloisonnement dans des logements bien séparés, par le développement d'une politique de l'hygiène et de la santé, par l'exclusion de la production des enfants dirigés vers l'école obligatoire, (chargée de développer les capacités à un travail et en même temps à la morale, à l'ordre et à la discipline) et par celle des femmes, affectées prioritairement à un travail domestique (dont on leur aura inculqué le savoir-faire à l'école) (2).

Comme c'était le cas dans la famille patrimoniale, les modalités de la production ont commandé celles de la reproduction (3) et cette nouvelle forme de famille conjugale compatible avec le mode de production capitaliste s'est généralisée par la suite en même temps que le salariat.

On notera toutefois que, semble-t-il, le risque d'une insuffisance quantitative de la force de travail -qu'aurait pu générer la baisse de la fécondité- ne fut pas mis en avant, pas plus qu'il ne le fut par les natalistes du début de ce siècle dont l'action débouchera sur la loi de 1920, si ce n'est pour dénoncer celui d'avoir à faire encore davantage appel à la main-d'oeuvre immigrée, déjà d'une pratique courante, avec ses effets néfastes sur le maintien de la "pureté" de la race française. Par contre, les néo-malthusiens se situèrent dans cette optique en prônant pour les ouvrières "la grève des ventres", refusant ainsi de fournir de la "chair à travail" pour les usines -ainsi que de la "chair à canons" aux gouvernants.

AU DELA DU CONTROLE, LA DEPOSSESSION

Aujourd'hui, si la famille fonctionne de façon dominante sur le même modèle, l'emprise d'autres institutions sur le mode de reproduction de la force de travail se fait de plus en plus prégnante, déposédant ainsi la famille d'une part croissante de ses tâches. Par l'intermédiaire des appareils d'état qu'ils contrôlent -et aussi de leurs propres organisations- les capitalistes peuvent ainsi agir plus facilement sur les mécanismes de la reproduction que par un certain contrôle de la famille qui reste extérieure au mode de production dominant. Ainsi, depuis une trentaine d'années, le temps moyen passé sur les bancs de l'école (au sens large) s'est considéra-

(2) Dans le même temps, diminuait progressivement la durée hebdomadaire du travail, ce qui permettait de satisfaire à la fois les revendications ouvrières et les intérêts patronaux, dans la mesure où les gains de productivité obtenus faisaient plus que compenser la diminution de la production provoquée par la diminution du temps de travail.

(3) Voir COMBES (D.) et HAICAULT (M.) : "Production et reproduction, rapports sociaux de sexe et de classe" in : Le sexe du travail. Structures familiales et système productif, Presses Universitaires de Grenoble, 1984, p.156. Dans le même ouvrage, HAKIKI-TALAHITE (F.), s'appuyant sur les travaux d'auteurs comme ARIES (P.), DONZELOT (J.), DUBY (G.), SHORTER (E.)... estime que "la famille que connaît en particulier l'Europe -mais qui se met également en place, sous des formes spécifiques, dans des pays comme l'Algérie- est une création relativement récente, vue comme le parfait produit d'une vaste entreprise menée par l'Etat (ou le pouvoir) pour détruire, puis recomposer, tout en l'ordonnant, le quadrillant, le "normant", le tissu social. "Pour une problématique du procès de travail domestique", p.221.

blement allongé avec, aux jeunes âges, une fréquentation de plus en plus forte de l'école maternelle et, aux âges plus avancés, une spectaculaire progression des effectifs étudiants. Dans le même domaine de la reproduction élargie, sa socialisation progressive s'est également traduite par le développement des crèches, des haltes-garderies, de la consommation médicale (obligatoire ou non), des loisirs associatifs (clubs sportifs par exemple), etc... (4).

Le même phénomène de transfert est intervenu pour l'organisation des modalités de la reproduction simple : le développement des restaurants collectifs, des plats préparés, des laveries et blanchisseries, des loisirs organisés, de la formation permanente, du système de santé, etc... ont entraîné le passage du domaine familial au domaine marchand et au domaine collectif d'un grand nombre de services précédemment assurés par le travail domestique -lequel, en se mécanisant, a vu d'autre part sa productivité augmenter, libérant ainsi encore plus les femmes, exécutantes "privilégiées", pour les tâches de production.

Cette dernière observation est un exemple du fait que cette réallocation d'un grand nombre de tâches, destinées à la reproduction de la force de travail, de la famille vers d'autres institutions, publiques ou privées, peut s'analyser comme rendue nécessaire par les nouveaux impératifs de la production : amélioration du niveau d'éducation et de qualification en liaison avec les progrès de la technologie, nécessité d'un recours massif à la main-d'oeuvre féminine devant permettre une réduction des coûts de production, dans le même but appel à la main-d'oeuvre d'origine rurale accélérant le processus d'urbanisation et accroissant les distances domicile-lieu de travail, amélioration de l'état de santé des travailleurs (par le recours aux soins et les activités physiques et sportives) pouvant entraîner une augmentation de la productivité du travail et une diminution de l'absentéisme, etc... (5).

A leur tour, les mutations de comportements familiaux repérables en France et dans les autres pays industrialisés depuis une vingtaine d'années, particulièrement dans les familles du salariat -et largement exposées par ailleurs- (6), ne peuvent-elles pas être analysées, au moins en partie,

(4) On pourrait considérer que l'organisation collective (par l'état et le patronat) de l'appel aux travailleurs immigrés pour remédier à l'insuffisance de la fécondité de l'entre deux guerres -malgré la loi de 1920 et les incitations en tout genre- relève de la même logique.

(5) Mais aussi, dans certains cas, recherche de nouveaux débouchés pour le secteur privé par l'élargissement du champ de la sphère marchande.

(6) Comme la baisse de la fécondité, l'augmentation de la part des naissances illégitimes, la diminution de la nuptialité et l'accroissement de l'union libre, l'augmentation de la part des familles monoparentales et celle des familles à double salaire (modèle devenu dominant). Ces nouveaux comportements caractériseraient, selon Menahem (G.), l'émergence d'un nouveau modèle familial, à côté de ceux de la famille conjugale et de la famille patrimoniale, la "famille-association", constituée de membres de classes moyennes salariées à niveau de revenus et de diplômes relativement élevés et jouant en quelque sorte un rôle "d'agent de création et de diffusion" des innovations culturelles et sociales, avec en particulier une remise en cause de la division sexuelle du travail domestique et la revendication de la maîtrise féminine de la contraception. "Les mutations de la famille et les modes de reproduction de la force de travail". L'homme et la société, n°51-54, janvier-décembre 1979, p.79.

comme une conséquence des transformations de l'organisation de la production et de celles, subséquentes, du mode de reproduction de la force de travail.

Par exemple, l'augmentation de la fréquence des divorces peut s'expliquer, en partie, par l'accroissement de l'activité salariée des femmes leur procurant ainsi une autonomie financière et augmentant le temps de vie hors du cadre familial et du couple. On relèvera aussi l'influence du développement du chômage : selon une enquête de la S.O.F.R.E.S. de 1981, le chômage, loin devant la liberté sexuelle et le travail des femmes, est considéré comme le changement s'étant produit au cours des dernières années qui menace le plus la vie des couples.

De même, la baisse de la fécondité est, en partie, explicable par l'accroissement du niveau d'instruction, par les caractéristiques nouvelles des conditions de travail (comme le développement du travail posté, l'augmentation de la distance domicile-travail, sans parler de celle du chômage et du risque de chômage), par une augmentation des besoins plus rapides que celle du pouvoir d'achat, par la participation accrue des femmes au travail salarié -la relation de causalité étant ici loin d'être démontrée-.

Le développement de la cohabitation, comme l'écrit F. De Singly dans sa communication, a pu être provoqué, en haut de l'échelle sociale, par l'allongement de la durée des études, en permettant d'avancer l'entrée dans la vie commune et en même temps d'affirmer par là une contestation générale des institutions, "produit du désenchantement consécutif à la dévaluation des titres scolaires". Plus bas dans l'échelle sociale, à la suite ou non d'échecs scolaires, la succession, souvent pendant plusieurs années, de périodes de chômage, de stages, d'emplois précaires (travail intérimaire ou sous contrat à durée déterminée), souvent accompagnée de la nécessité d'une mobilité géographique, peut avoir les mêmes conséquences, cette fois-ci provoquées par le refus de s'engager dans le mariage, compte tenu de l'instabilité de la situation économique. Ces deux faces d'une même réalité (le développement de la cohabitation) trouvent donc leur source dans le mouvement général de surqualification-déqualification du travail (provoqué par le développement de l'automatisation) et dans le rôle particulier conféré aux jeunes par les entreprises quant à l'adaptation de la main-d'oeuvre aux besoins du système productif (7).

La cohabitation se trouve également favorisée par l'exercice d'une activité professionnelle par les femmes, ce qui ne les fait plus envisager le mariage comme le gage d'une certaine sécurité économique.

Ces nouveaux comportements familiaux, de plus en plus banalisés par leur fréquence même, d'une importance amplifiée par l'écho des médias et de la publicité, institutionnalisés, risquent de se diffuser encore davantage, renforçant ainsi la tendance à la dépossession de la famille de la plus grande part de son rôle dans la reproduction de la force de travail, sans parler des conséquences en retour sur la production et son organisation.

Il reste la procréation...

(7) Voir GAMBIER (D.) et VERNIERES (M.) : "Le marché du travail", *Economica*, 1982, p.81.

Parmi les tâches contribuant à la reproduction de la force de travail, la procréation reste du domaine quasi exclusif de la famille ; elle correspond au renouvellement quantitatif de la force de travail. On voit bien que, depuis longtemps, l'état cherche à contrôler également l'exercice de cette fonction aussi bien par la répression (loi de 1920) que par les incitations financières (politique familiale) et les discours (souvent indirectement en valorisant la famille), avec l'appui, en ce domaine, de l'Eglise (8). Pourtant, parmi les conséquences de la baisse de la fécondité, une éventuelle insuffisance quantitative de la main-d'oeuvre dans l'avenir n'est que rarement mise en avant. Il est vrai que des perspectives à long terme de besoins en main-d'oeuvre sont bien difficiles à établir, surtout dans les périodes de profondes mutations économiques que nous vivons. Il faudrait pouvoir prévoir le niveau et la structure de l'activité économique, les gains sectoriels de productivité en fonction de progrès technologiques aléatoires, etc... Et puis, il faut dire que l'offre de travail disponible peut présenter une certaine souplesse en fonction des nécessités du moment et l'on peut aujourd'hui recenser des réserves potentielles en main-d'oeuvre importantes, éventuellement mobilisables (femmes inactives, chômeurs, jeunes retraités, jeunes en attente à l'Université). Pratiquement seul, à notre connaissance, Alfred Sauvy évoque un nouveau recours à la main-d'oeuvre immigrée, pratiquement inéluctable, qu'on en décide ainsi ou non.

Alors, pour chercher à décider les couples à relever leur fécondité à travers les nombreuses conséquences du vieillissement, on brandit la menace, par médias interposés, de ces retraites bien méritées que l'on ne pourra pas nous payer, faute de cotisants actifs suffisamment nombreux (9). La campagne bat son plein, sans résultats plus tangibles pour l'instant que lorsque l'on brandissait la menace allemande avant 1914, celle de la perte d'influence de la France dans le monde ou la fin de notre civilisation. Pourtant, se multiplient en même temps les sondages montrant que les Français restent très attachés à la notion de famille et à la présence d'enfants en son sein.

Pour parvenir aux résultats souhaités, le "pouvoir" devrait-il retirer cette ultime fonction à la famille en organisant la production d'êtres humains dans des institutions spécialisées (10), en s'appuyant éventuellement sur des manipulations génétiques ? Ce serait la dernière mutation de la famille, préluant à sa véritable mort, provoquée par les nécessités de la reproduction de la force de travail.

(8) Au cours de l'audience générale du mercredi 5 septembre 1984, le pape Jean-Paul II a déclaré que "L'utilisation des périodes de non-fécondité peut devenir une source d'abus si les couples cherchent par ce moyen à éviter de procréer sans juste raison ou à faire descendre la procréation en-dessous du niveau normalement convenable pour leur famille". Selon lui, "le niveau de procréation doit être établi en prenant en compte non seulement l'intérêt de la famille, la santé des époux, mais aussi l'intérêt de la société à laquelle ils appartiennent, l'intérêts de l'Eglise, et enfin de toute l'humanité". Le Monde du 7 septembre 1984.

(9) Le problème étant la plupart du temps présenté très sommairement en termes de simples rapports de groupes d'âges.

(10) Cette perspective de "la production du producteur prise complètement à charge par la classe dominante" avait été envisagée par Meillassoux (C.), qui en déduisait "qu'ainsi le patron ou l'état pourra en disposer au mieux des besoins de la production, le diriger où il le veut, le former comme il le veut et le supprimer à son gré, de droit". "Femmes, greniers et capitaux", Maspéro, 1977, p.217.